

Jeudi 02 mars 2023

Soirée Cinéma

Rendez-vous à 16h30 Parking Animatis

Départ en direction du Complexe Ciné-Dôme pour une séance + Repas

Durant le trajet Issoire-Clermont Fd vous ferez votre choix parmi les films qui sont programmés aux alentours de 18 heures

Arrivée au **complexe Ciné-Dôme à Aubière** vers 17h30 pour assister à la projection du film de votre choix.

A l'issue de la séance, vous vous rendez au restaurant "**Aux 3 Gourmands**" à Cournon d'Auvergne.

Au menu

Kir de bienvenue

Œuf pané, crème au bleu et lardons

Cassolette de lotte à la provençale, riz pilaf, légumes

Tiramisu aux fruits rouges

Café ou Thé

Vin au pichet

| Tarif par personne | | Inscription |
|---|---------|--------------------|
| 30 à 34 Personnes | 39,00 € | 15 € |
| 35 à 44 Personnes | 37,00 € | |
| 44 à 50 Personnes | 36,00 € | |
| Inscription avant le : | | 25/02/2023 |
| <i>Pour des raisons indépendantes de sa volonté ou si le nombre d'inscrits était inférieur à 30, l'association se réserve le droit d'annuler cette sortie</i> | | |
| Extrait du règlement Intérieur | | |
| <p>Inscriptions : Les inscriptions sont enregistrées au cours des permanences du samedi. La carte IATL est obligatoire. Il sera demandé un supplément 23 € à la 1^{ère} sortie d'un non adhérent. L'inscription sera définitive après le versement d'un acompte par personne inscrite. Le montant de cet acompte est indiqué sur la fiche d'annonce de la sortie.* En cas d'inscription faite après la date limite, le règlement de l'acompte plus les acomptes intermédiaires (s'il y a lieu) sera dû à l'inscription. Les horaires et les indications concernant votre voyage sont indiqués sur les fiches d'information. En cas de modifications, l'association vous contactera par téléphone dans les meilleurs délais avant le départ. (*) si la sortie est payante</p> <p>Annulation : En cas d'annulation par l'adhérent, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous à titre de dédit : - l'annulation n'entraîne pas des frais pour l'association : il sera demandé 1 € de frais administratifs. - l'annulation entraîne des frais pour l'association : il sera demandé la totalité des frais réclamés par nos différents partenaires. (**) En cas de cession de place, s'il existe une liste d'attente, cette dernière est prioritaire</p> | | |
| <p>Correspondants Sortie : Ginette Barbot : 06.79.42.18.41 Guy Pomarède Téléphone : 06.87.74.22.03</p> | | |